

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan participe désormais au Programme d'Intérêt Général (PIG) porté par le département de la Nièvre.

Le PIG apporte une aide financière aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux sur l'un ou plusieurs de ces trois volets :

- la lutte contre la précarité énergétique
- la lutte contre l'habitat indigne et dégradé
- l'autonomie et le maintien à domicile

En complément des aides de l'ANAH et du Département de la Nièvre, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan attribue donc aux propriétaires une aide de 4% du montant des travaux engagés dans le cadre du PIG sur les volets pré-cités. La subvention accordée est plafonnée à 1000€ par dossier.

Le PIG prend fin le 31 décembre 2022 mais pourra être renouvelé.

#### Contact : Nièvre Rénov

**Nièvre Rénov'** permet au particulier de bénéficier d'un accompagnement gratuit et indépendant depuis la réflexion jusqu'à la réalisation des travaux.

- Un numéro unique : 03.86.60.58.70
- mail : [nievre.renov@nievre.fr](mailto:nievre.renov@nievre.fr)
- [www.nievrerenov.fr](http://www.nievrerenov.fr)
- [www.facebook.com/nievre.renov](https://www.facebook.com/nievre.renov)

